

S O M A L I E

José-Jorge RODRIGUES

Décembre 1978

LE RECENSEMENT DE LA REPUBLIQUE DE SOMALIE EN 1975

A - INTRODUCTION

Le premier recensement exhaustif de la population en Somalie a eu lieu pendant la période allant du 7 au 20 Février 1975. A cette époque la population était de 3.527.767 habitants. A l'occasion de cette opération il a été effectué un recensement du cheptel. On a dénombré quelque 35 millions d'animaux.

Pour la période antérieure au recensement national, on dispose de données provenant de recensements régionaux réalisés à l'époque coloniale, et d'une série d'enquêtes effectuées après l'indépendance (1960).

Recensements de la région Sud (ancien territoire italien) - Les résultats des différents recensements ne sont pas cohérents, ce qui n'est pas surprenant si on considère : 1.) qu'entre 1929 et 1960, il y a eu trois types d'administration coloniale dans le Sud de la Somalie ; 2.) que chaque 3 ou 4 ans, le pays a été affecté par la sécheresse

qui a provoqué des famines et une forte mortalité.

Recensements en Somalie du Sud

1929	1.079.983 h.
1931	1.019.904
1940	1.028.000
1947	967.000
1950	1.242.199
1953	1.263.584
1975	2.684.284

Recensement de la région du Nord (ancien protectorat britannique) -
Le seul résultat dont on dispose donne une population à la date de
l'indépendance de 600 000 personnes. Cette région comptait au dernier
recensement 874 936 personnes.

Les enquêtes qui ont eu lieu après l'indépendance peuvent se
classer en trois séries :

Série I	1962-1964 enquête ménages
Série II	1967-1968 enquête ménages
Série III	1971-1974 enquête ménages

La série de 1962-1964 concerne sept villes du Nord et une
ville du Sud (Afgoi). Les ménages collectifs n'ont pas été enquêtés.
La base de sondage était constituée par les quartiers des villes d'égal
poids, qui ont servi au tirage d'un échantillon à une seule strate englo-
bant 75 400 personnes.

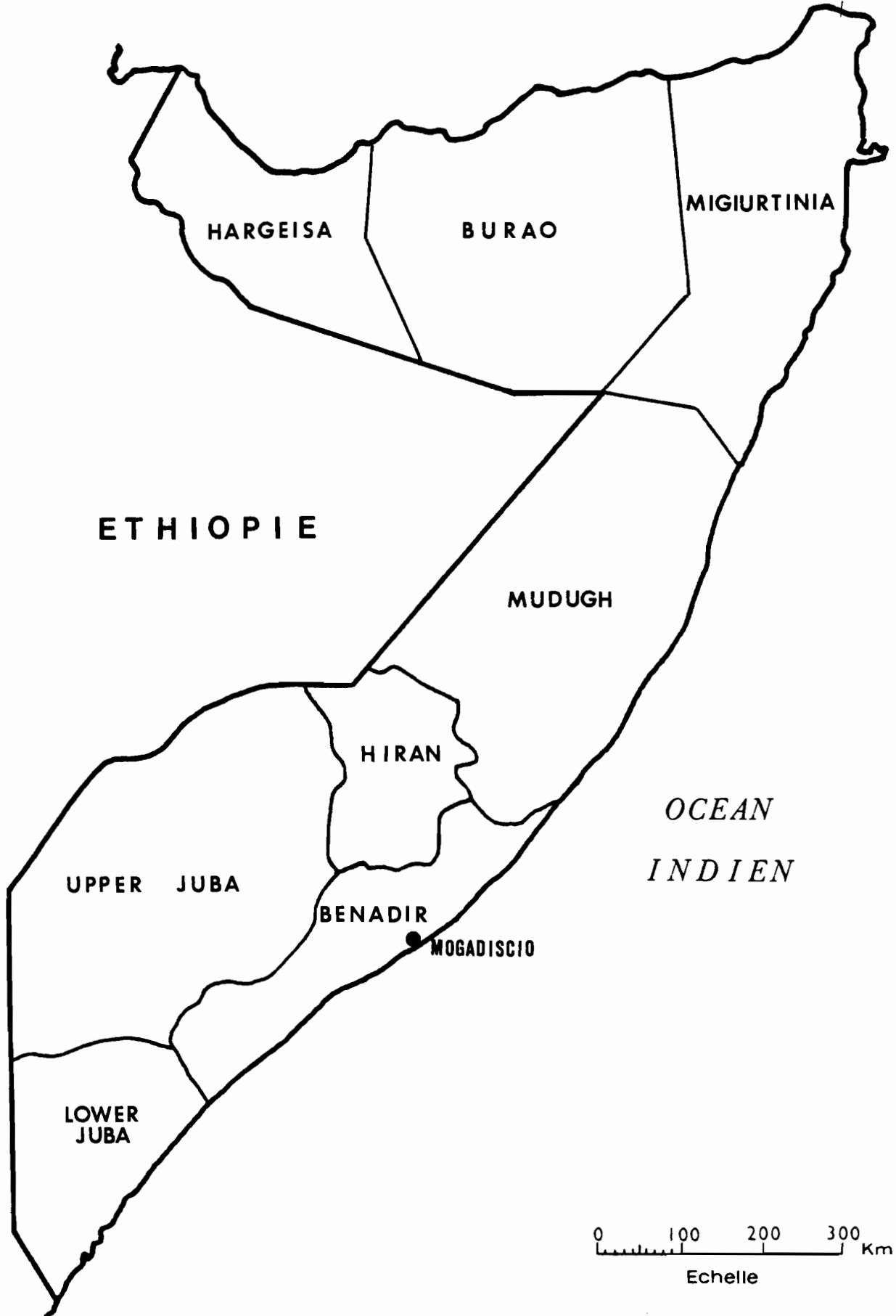
Pendant les années 1967 et 1968, une série d'enquêtes du même
type a eu lieu dans huit villes du Sud. Mogadiscio a fait l'objet d'une
enquête ménages exhaustive (1967) et d'une enquête emploi/main d'oeuvre
(1968). La population enquêtée s'élève à 235 600 personnes.

Les deux séries couvrent les principaux centres de population
caractérisés par une grande variété de conditions socio-économiques.
D'une façon générale, les données sont de qualité acceptable, à l'ex-
clusion des variables concernant les naissances et les décès. Quelque
311 000 personnes habitant les centres urbains ont été interrogées.

La population nomade a été enquêtée à plusieurs reprises entre
1971 et 1974. La série d'enquêtes 1971-1974 est constituée par les tests

SOMALIE

DIVISIONS ADMINISTRATIVES



du recensement. Les opérations menées en 1971 et 1972 n'ont servi qu'à des fins de formation et leurs résultats ne peuvent pas être pris en considération. Les enquêtes de 1973 et 1974 ont utilisé des échantillons constitués par les points d'eau où les nomades abreuvent leur cheptel. La population était stratifiée selon qu'elle possédait des moutons et des chèvres, du bétail, des chameaux.

Les deux premières séries d'enquêtes ont été réalisées par les services techniques des Nations Unies. Jusqu'en 1970, les services locaux chargés des statistiques étaient très réduits. A cette époque le gouvernement décide de réaliser un recensement de la population de façon à intégrer les résultats dans son plan de développement. Un Département Central des Statistiques est créé au Ministère de la Planification, et quelques activités préparatoires du recensement sont réalisées avec l'intention de former le personnel.

En 1971, dans le cadre du Programme Africain des Recensements, la Somalie soumet au Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP) le projet du recensement avec une demande d'assistance technique et matérielle. Le projet est approuvé en 1973, un expert est nommé et les travaux commencent.

En 1976, des problèmes relatifs au traitement informatique des données ont interrompu la séquence des activités jusqu'à maintenant. Actuellement, tout le matériel est en place et on attend incessamment un informaticien des Nations Unies pour pouvoir terminer l'opération. La sortie des tableaux est prévue pour 1980; l'analyse des données - l'expert étant déjà en poste dans le pays - pourra être terminée vers Juin 1981.

La base légale du recensement est la loi n° 35 du 18 Juin 1970 (Statistics Law) autorisant la réalisation du recensement et portant création du Département Central de la Statistique au Ministère de la Planification et de la Coordination. Le Département s'est vu attribuer la responsabilité de l'exécution technique du recensement. La circulaire n° 043753 du 17 Décembre 1970 crée le Comité National du Recensement, responsable de la mobilisation de tous les services administratifs au niveau central ou régional concernés par l'opération et de la coordina-

tion de toutes les activités du projet.

La composition de cet organisme était la suivante :

- Conseil de la Planification
- Les Secrétaires d'Etat de la Santé, Défense, Transports, Intérieur, Finances, Education, Information, Ressources animales, Forêts et Pâturages.
- Les Directeurs généraux des Forces de Police et du Bureau Politique.

En Mai 1974, ce comité a été dissout et ses attributions ont été transférées au Comité Central pour les Campagnes de Développement Rural. Jusqu'à la fin des opérations de terrain, le Comité a travaillé quotidiennement et en étroite collaboration avec le Département de la Statistique pour prendre les directives à communiquer aux autorités administratives.

B - ORGANISATION ET EXECUTION DU RECENSEMENT

1.) Organisation

L'objectif initial du recensement était de couvrir d'une façon exhaustive la population sédentaire et procéder à une enquête par sondage de la population nomade.

En Mai 1974, dix mois avant le dénombrement, le Gouvernement a décidé d'étendre le recensement exhaustif à la population nomade. Ceci a eu pour résultat d'accroître brusquement le poids de l'organisation et de l'exécution. Pour résoudre les problèmes que ce changement pourrait créer, la coordination des opérations a été affectée au Comité Coordinateur pour les Campagnes du Développement Rural. Le Ministre de l'Education avait la responsabilité de ce comité.

Ces campagnes englobaient déjà les activités dans les domaines de l'alphabétisation, de la santé publique, et des soins vétérinaires. Le Comité possédait ses propres structures locales et un grand nombre de personnel de terrain ; en outre, il était en étroite liaison

avec l'administration centrale et régionale. Les objectifs du recensement ont été pris comme thème dans la campagne d'alphabétisation. Par ailleurs, les comités locaux au niveau du village et des points d'eau se sont chargés de sensibiliser la population à l'importance que revêtait le recensement pour établir les politiques de développement rural.

Bureau du Recensement

Le Département Central de la Statistique a joué en fait le rôle dévolu généralement à un Bureau National du Recensement. Les services étaient organisés en quatre sections :

- Recensement et enquêtes
- Statistiques économiques
- Publication, recherche et formation
- Statistiques sociales et agricoles

On remarque l'absence de services de cartographie, publicité et administration. Ces deux derniers thèmes ont été laissés à la charge du Comité Coordonnateur le Département y intervenant d'une façon très ponctuelle.

La cartographie, surtout le travail sur le terrain, a été le fait de tous les fonctionnaires disponibles, la conception étant à la charge du cartographe nommé par les Nations Unies.

Le Département Central a peu à peu de Septembre 1973 à Mai 1974, mis sur pied des comités de recensement sur tout le territoire national. Les fonctionnaires responsables ont été mutés depuis Mogadiscio ou recrutés pour ces fonctions.

Après Mai 1974 le Département Central de la Statistique et ses comités régionaux et districtaux assument un rôle de conseil technique auprès du Comité Coordonnateur, aussi bien pour exprimer les besoins des opérations en cours que pour demander la résolution des difficultés rencontrées.

Les comités du recensement composés par des fonctionnaires du Département Central couvraient les 78 districts distribués puis les 16 régions administratives du pays. Ces comités étaient doublés par ceux

de la Campagne du Développement Rural. Les deux structures recevaient des consignes de façon suivie jour après jour, transmises par radio par le Comité de Coordination sur proposition du Département de la Statistique.

Un mois avant le dénombrement, les comités de la Campagne du développement implantés dans le secteur nomade -jusque là itinérants- ont été réorganisés de façon à couvrir de façon permanente tous les points d'eau. Leur personnel a été muté aux tâches de contrôleurs et d'agents recenseurs ; le personnel local du Département de la Statistique se limitant aux tâches de liaison avec le centre de décision, de formation et de contrôle du personnel enquêteur. Le personnel de terrain était composé de 30 000 agents recenseurs sous le contrôle de 6 000 chefs d'équipe et la responsabilité de 300 fonctionnaires du recensement. Le personnel travaillant au Département central était au nombre de 10 personnes.

a) Calendrier

Une fois assurés les appuis logistiques et financiers et déterminée l'époque de l'année la plus favorable au dénombrement, un calendrier a été établi en fonction des besoins du recensement par phase de travaux. L'extension du dénombrement complet aux nomades n'a pas eu d'influence sur le calendrier. On a accordé à chaque phase un temps d'exécution raisonnable.

CALENDRIER

	Début	Fin
	des travaux	
1. Etablissement des bases légales pour le recensement	1970	
2. Détermination des objectifs du programme général	1971	
3. Approbation du projet par l'UNFPA	Août 1972	
4. Organisation du Bureau Central	Juillet 1972	
5. Calendrier provisoire des opérations	Juillet 1973	
6. Travaux géographiques et cartographiques	Juill.1973	Janv. 1975
7. Mise en place des Comités locaux	Sept. 1973	Mai 1974
8. Questionnaire et instructions provisoires	Juillet 1973	
9. Plan du dénombrement	Nov.-Déc. 1974	
10. Plan de l'échantillon	Mars-Juin 1974	
11. Plan de la Tabulation	Mars-Avril 1974	
12. Tests (population sédentaire)	Juin 1971	Mai 1974
13. Tests (population nomade)	Août 1973	Janv. 1974
14. Questionnaire définitif et instructions (y compris l'impression et la distribution)	Avril 1974	Nov. 1974
15. Propagande et travail de Publicité	Janv.1974	Déc. 1974
16. Formation du personnel du recensement	Mars 1973	Déc. 1974
17. Inventaire préliminaire des sites habités	Août 1974	Oct. 1974
18. Inventaire des villages	Sept.1973	Juin 1974
19. Planing logistique	Juillet 1974	
20. Formation des superviseurs	Sept.1974	Oct. 1974
21. Formation des énumérateurs	Déc. 1974	Janv.1975
22. RECENSEMENT	7.2.1975 au 20.2.1975	
23. Centralisation des questionnaires	Mars 1975	
24. Premier dépouillement manuel et résultats provis.	Avril 1975	
25. Formation du personnel codeur	Mars 1975	Mai 1975
26. Transcription des données	Mai 1975	Avril 1976
27. Saisie	Sept.1976	Mai 1977
§ 28. Traitement informatique	Janvier 79	
§ 29. Sortie de tableaux	Janvier 80	
§ 30. Analyse	Juillet 81	

§ Dates prévues.

b) Coût

La comptabilité des dépenses engagées n'a pas encore été établie. On estime que jusqu'en Juin 1978 les frais s'élevaient à 2 750 000 US dollars. Sur cette base le coût par personne recensée est de 0,78 US dollar.

2.) Tests et Recensements Pilotes

Une série de tests a été réalisée entre 1971 et 1974. Les premiers ont consisté dans un premier contact avec la population pour familiariser le personnel du Département Central avec les procédures du recensement. En Décembre 1973 à Burao, et en Janvier 1974 à Afmadow, ont eu lieu, en milieu nomade, des opérations que l'on peut considérer comme ayant les caractéristiques de vrais recensements pilotes.

Leurs objectifs étaient les suivants :

1.) Evaluer les inconvénients et avantages de la période choisie pour le recensement.

2.) Etudier les problèmes posés par l'utilisation des points d'eau en tant que lieux de contact avec la population nomade pendant le dénombrement.

3.) Tester les questions filtres contenues dans le questionnaire des ménages nomades.

4.) Tester le questionnaire et les réactions qu'il pourrait soulever de la part des recensés.

5.) Evaluer les problèmes posés par la proximité des frontières avec les pays voisins.

6.) Tester la complétude de la liste des points d'eau et le bien-fondé de leur classification en "très importants", "importants" et "ordinaires".

7.) Etudier les heures d'utilisation des points d'eau et les problèmes de distribution des équipes par chaque point d'eau.

8.) Analyser les problèmes logistiques et la compétence et les capacités des fonctionnaires locaux du recensement.

Les principaux enseignements tirés des tests ont été les suivants :

1.) Il s'est confirmé que la période la plus favorable pour un dénombrement des nomades se situe en pleine saison sèche, entre le

15 Janvier et le 15 Février. A cette époque les mouvements de population sont stabilisés et les ménages groupés autour des abreuvoirs.

2.) On a revu la définition donnée pour un point d'eau de façon à prendre en considération toutes les caractéristiques des abreuvoirs. On a constaté que le pourcentage des puits et autres sources asséchés pendant la haute saison pouvait aller jusqu'à 60 %.

3.) Les distinctions entre les ménages nomades et sédentaires éleveurs ont été reconsidérées pour perfectionner les questions filtres.

4.) Le temps pris pour remplir un questionnaire variait entre 20 et 25 minutes. Des questions plus courtes furent rédigées et on a déterminé le nombre de réponses possibles (questions fermées) de manière à ce que l'agent recenseur n'ait qu'à cocher la case concernée. Cela a réduit le temps moyen de l'interview à 15 minutes. Certaines questions qui éveillaient la méfiance à propos du cheptel furent éliminées notamment celle concernant la propriété des animaux. Aussi furent retirées du questionnaire les questions relatives à la fécondité et mortalité ; les raisons sont données au paragraphe C.1. Finalement on a remarqué que le degré de confiance de la part des recensés augmentait avec la durée et la portée de la campagne de publicité.

5.) On a reconnu les différents problèmes posés par le tracé des frontières. (Villages coupés en deux parties ou séparés de leurs abreuvoirs, etc). Les mouvements à travers les frontières ont été analysés. On a remarqué les pressions des autorités locales pour que les Somalis de l'extérieur soient pris en considération. Des précautions ont été prises pour faire annoncer par le Président de la République que le recensement couvrait le territoire national, et non pas la nation somali.

6.) Le nombre de ménages utilisant chaque jour les différentes catégories de points d'eau a été compté. On a décidé d'agréger l'ancienne classification en deux catégories pour faciliter l'inventaire.

7.) On a déterminé les heures de pointe pendant l'utilisation des abreuvoirs et on a réaménagé en conséquence les équipes d'agents recenseurs.

8.) On a analysé les défaillances des délégués du recensement et on a opéré une redistribution de façon à améliorer les contrôles. Aussi on a déterminé le nombre de véhicules nécessaires.

3.) Champ du Recensement

Le premier recensement exhaustif de la population en Somalie a effectivement couvert tout le pays. La population recensée a été celle vivant à l'intérieur des frontières de la république. Il s'agit de la population présente, si on fait abstraction du nombre réduit de résidents étrangers.

La population somali compte un fort pourcentage de nomades: entre 55 et 60 %. Cependant un dénombrement complet a été fait en même temps pour toutes les catégories de population.

Deux méthodologies ont été employées selon la distinction entre sédentaires (urbain/rural) et nomades. La période censitaire a été choisie en fonction des problèmes que le recensement des nomades pouvait poser.

En même temps on a procédé à un recensement du cheptel distribué selon toutes les catégories de population.

Contrairement à la plupart des recensements, aucune question n'a été posée sur l'habitat ou les matériaux de construction.

4.) Cartographie

La campagne cartographique a débuté en Juillet 1973 et s'est terminée à la veille du dénombrement (Janvier 1975).

Les principaux objectifs du travail cartographique consistaient dans la couverture complète de tous les sites habités et de tous les points d'eau, de façon à éviter les doubles comptes ou les omissions et à faciliter une délimitation rationnelle des zones de dé-

nombrement.

Activités préparatoires dans l'atelier cartographique :

a) Inventorier tout le matériel cartographique disponible dans le pays ou à l'étranger ; analyse et mise à jour de ce matériel.

b) Tracer sur les cartes les divisions administratives (régions et districts), les zones de dénombrement et représenter les points d'eau.

c) Former le personnel dans tous les aspects du travail cartographique.

Il existait seulement des cartes au 1/500 000ème imprimées en Grande Bretagne datant d'avant l'indépendance et représentant la Somalie dans le contexte de l'Afrique de l'Est ou du Continent.

On a fait coïncider les districts de recensement avec les districts administratifs et on a préservé le découpage en régions. L'unité opérationnelle constituée par la zone de dénombrement n'a pas tenu compte de la division en villages, une zone pouvant contenir plusieurs villages ou hameaux.

Préparation de cartes à petite échelle - Après une courte formation pratique et la mise au point des instructions, le personnel a été envoyé sur le terrain. La campagne a été orientée de façon à obtenir des cartogrammes reproduisant les limites et divisions des sites habités avec l'indication du chiffre de population et du nombre de ménages ; la situation des points d'eau et les voies d'accès ; une liste nominale de tous les sites.

Travail de Terrain

a) Matériel cartographique pour les zones urbaines - La plupart des villes somalis ont une population comprise entre 10 à 15 mille habitants. Ces villes sont organisées en villages ou quartiers facilement reconnaissables. Les efforts ont été concentrés sur les 11 villes ayant une population supérieure à 15 000 habitants. Elles ont fait l'objet d'un croquis au 1/5 000 ème, à l'exclusion de

Mogadiscio pour laquelle il existait des cartes au 1/2 000ème. Ces croquis montraient les réseaux des voies publiques, les limites des grandes sous-divisions et les principaux points de repère. Les zones de dénombrement étaient ensuite délimitées à l'atelier cartographique.

b) Matériel cartographique pour les zones rurales et nomades - La principale difficulté a consisté à couvrir un pays très étendu (632 000 km²) où les structures de peuplement ne sont pas uniformes. Dans le Nord, les villages peuvent être séparés par plusieurs dizaines de kilomètres, alors que dans le Sud on trouve des villages séparés par quelques centaines de mètres seulement. En outre, souvent un village peut s'étendre sur quelques kilomètres. Compte tenu de ces difficultés, on a opté pour la représentation au 1/200 000ème. Parmi les 64 districts ruraux, 27 jugés prioritaires ont été cartographiés ; les restants ont fait l'objet de simples croquis où les informations recueillies ont été reportées, et découpées en zones de dénombrement. Seuls les chefs d'équipe et les superviseurs disposaient de cartes ou croquis. Deux jours avant le début du recensement les superviseurs et les chefs d'équipe montraient sur le terrain aux agents recenseurs les limites de leurs zones.

5.) Exécution

a) Recrutement et formation du personnel

Le Département Central de la Statistique avait au départ 53 fonctionnaires dont 40 ont été affectés au Service du Recensement. Ce personnel était composé de 8 cadres supérieurs (5 économistes, 2 statisticiens, 1 sociologue), le reste étant des cadres moyens ayant gagné quelque expérience à la faveur des enquêtes réalisées depuis l'indépendance.

Personnel cadre et superviseurs de district - Les cadres supérieurs ont été initiés aux travaux spécifiques d'un recensement par les experts des Nations Unies. Cette catégorie de personnel a préparé, en suivant les recommandations du Programme Africain des

Recensements, les manuels d'instruction pour les superviseurs et les agents recenseurs.

Pour l'organisation des comités locaux on a recruté par tranches de 25 chaque 3 mois quelque 300 futurs superviseurs. Le niveau d'instruction requis correspondait à un minimum de 12 années de fréquentation scolaire. Ce personnel était destiné aux tâches de préparation et d'organisation du recensement et aux travaux de terrain, participation aux tests, formation et contrôle des agents recenseurs et chefs d'équipe.

La formation des superviseurs a été parachevée par deux séminaires pendant une semaine. Pour ceux de la région Nord en Septembre 1974 et en Octobre pour ceux de la région Sud.

Personnel enquêteur - Le recrutement et la formation de chefs d'équipe et d'agents recenseurs ont posé quelques problèmes. Huit mois avant le dénombrement le Gouvernement a décidé de réaliser un recensement exhaustif de la population nomade. Etant donné le nombre et la dispersion de cette population, cela a fait augmenter le nombre du personnel de terrain de 3 000 à 30 000. On a résolu le problème du recrutement en engageant les instituteurs, les étudiants et toute personne qui avait participé à la campagne d'alphabétisation qui venait de s'achever.

Ce personnel était depuis un an sur place et entretenait de bons contacts avec les populations, connaissait la région et était informé sur les objectifs du recensement, car il avait pris part à la diffusion de la publicité. Pour profiter pleinement de leur expérience ils ont été affectés en général aux mêmes régions où ils avaient travaillé. Les instituteurs au nombre de 5 000 ont été utilisés en tant que chefs d'équipe. Une équipe était constituée par 4 ou 5 agents recenseurs. Ces derniers étaient 25 000 et avaient un niveau d'instruction au moins égal à 8 ans de scolarité (niveau intermédiaire).

La formation de tout le personnel enquêteur a pris trois jours, une semaine avant leur déploiement vers les zones de dénombrement et les points d'eau. Leur formation a été faite au niveau du district par les superviseurs. Pour assurer une formation uniforme et

éviter des interprétations différentes des procédures et du questionnaire, les leçons avaient été enregistrées, et un film a été tourné montrant le travail d'un agent recenseur. Des plans fixes ont été prévus pour souligner les aspects les plus importants de l'interview. En plus, chaque agent disposait d'un manuel d'instruction. Le questionnaire avait été sensiblement simplifié au cours des tests et toutes les questions étaient fermées, les enquêteurs n'ayant qu'à cocher des cases.

b) Méthodes de dénombrement

Le dénombrement a eu lieu du 7 au 20 Février pendant la grande saison sèche, période de l'année la plus favorable. La population avait été sensibilisée à l'importance que le recensement revêtait pour l'économie du pays. Les agents recenseurs ont été bien accueillis, y compris par les nomades traditionnellement méfiants envers ce genre d'opération.

1.) Le Recensement du cheptel et son influence sur le recensement de la population.

Le cheptel et ses produits constituent la principale ressource économique du pays. Environ 70 % des devises étrangères proviennent de l'exportation de produits d'élevage. Dans le secteur nomade, qui représente entre 55 et 60 % de la population totale, l'élevage est la seule activité et la seule ressource. Dans le secteur rural, qui comprend 25 % de la population, le cheptel constitue ou bien le seul revenu ou bien le revenu supplémentaire le plus important pour les instituteurs, fonctionnaires, boutiquiers etc.

Il est évident que la réalisation d'un recensement du cheptel était important pour la planification économique du pays. Ceci d'autant plus qu'au contraire de la majorité des pays africains, aucun recensement de cette nature n'avait encore été réalisé.

A priori, le fait de réaliser conjointement le recensement de la population et du cheptel aurait pu contribuer à la faible qualité des données. Toutefois la campagne de publicité a rassuré les éleveurs en leur expliquant qu'ils pouvaient attendre de la part

du gouvernement une assistance dans les domaines de la santé de leurs animaux, des équipements en points d'eau, de la distribution de nourriture pendant les époques de crise, des études de marché et de prix etc.

Ces mêmes avantages ont été pris comme un des thèmes de la campagne nationale d'alphabétisation qui s'est étendue à tout le territoire pendant un an. En outre, la grande majorité des enquêteurs était connue des recensés. On peut conclure que la simultanéité des deux recensements n'a pas eu d'influence sur leur qualité.

2.) Pertinence des conditions climatiques pour le dénombrement

En Somalie, l'activité et les déplacements de la population sont conditionnés par le temps. La période censitaire a été choisie pendant la pleine saison sèche (Jilal). Pendant cette période l'eau devient rare, le nombre de points d'eau diminue d'environ la moitié et ils deviennent les pôles d'attraction des éleveurs. Ceci facilite le dénombrement de la population nomade qui, le reste de l'année, se trouve dispersée et en constant mouvement.

Les points d'eau peuvent être classés selon qu'ils sont utilisés par la population sédentaire des villages et des villes, ou par les nomades. D'une façon générale, cette division a assuré la reconnaissance des deux catégories de population. Cependant pour plus de sûreté, des questions filtrées permettaient de déterminer les ménages nomades.

3.) Détermination des catégories de population

La population a été sous-divisée en deux groupes : sédentaire et nomade avec la distinction urbain/rural pour le premier. La population sédentaire a été définie par opposition à la population nomade. Par conséquent, une des activités principales du recensement a consisté à établir une méthode de dénombrement de la population nomade obéissant aux deux conditions suivantes : emploi facile sur le terrain et rigueur statistique. A cet effet, après les tests réalisés en milieu sédentaire, une série de tests a été conduite dans quatre

aires de nomadisme pendant la période 1973-1974. Il a été mis au point une méthode connue sous l'expression "dénombrement d'une population d'éleveurs nomades par l'intermédiaire des points d'eau" (1). La procédure est fondée sur les conditions climatiques de la saison sèche qui réduisent considérablement le nombre de points d'eau et conduisent à des regroupements des nomades. Le document de base est la liste complète des points d'eau. Le découpage cartographique se fait en fonction de cette liste. Les agents recenseurs sont restés pendant deux semaines sur le terrain, car on avait constaté que chaque type d'animal doit être abreuvé à des intervalles réguliers: le gros bétail chaque 2 ou 3 jours, les moutons et les chèvres chaque 4 ou 6 jours et les chameaux chaque 5 à 10 jours en moyenne. En fait, les chameaux peuvent rester 30 jours sans boire, mais les observations pendant les tests ont montré que 97 % sont abreuvés au moins une fois chaque 14 jours.

Ces constatations ont servi à élaborer des questions filtres de façon à éviter les doubles comptes et les omissions.

Contrairement au recensement en milieu sédentaire, les agents recenseurs n'interrogeaient pas chaque personne du ménage. Les renseignements étaient pris auprès des membres du ménage qui se présentaient dans les abreuvoirs. Il était rare que les femmes soient présentes, par conséquent on a éliminé du questionnaire les questions sur la fécondité et la mortalité.

4.) Effets de la sécheresse

La sécheresse qui sévissait dans le pays depuis le début de 1974 et s'est prolongée jusqu'en 1976 a atteint son point critique vers Décembre 1974. Vers cette époque, on a constaté des déplacements massifs de population. Les plans relatifs à l'appui logistique ont dû être modifiés pour les régions touchées par ces migrations. Aussi on a constaté des changements dans la composition de la population, beaucoup de nomades ayant perdu leurs animaux se sont établis dans les villages ou dans les villes travaillant dans des métiers de fortune. On a décidé de recenser ces individus en tant que sédentaires, car les ravages ont été tels que la grande majorité ne pourra plus reconstituer le cheptel et retourner

(1) "water point approach to the enumeration of pastoral nomades".

au nomadisme. On a réédité de nouvelles instructions pour comptabiliser en tant que sédentaires seulement les membres du ménage qui ne vivaient plus de l'élevage, les autres membres étant recensés dans les points d'eau.

Ce n'est pas seulement la sècheresse qui a faussé les conditions du recensement des nomades. Soudain il s'est mis à pleuvoir pendant le mois de Janvier dans des endroits où la pluie était inhabituelle pendant ce mois. Ceci a provoqué de nouveaux flux de population. De nouveaux transferts de matériel et de personnel ont été effectués, car on n'avait pas prévu une aussi grande proportion de personnes à recenser dans ces régions normalement sous-peuplées à cette époque de l'année.

Cependant, tous ces mouvements, soit ceux provoqués par la sècheresse, soit ceux créés par la pluie, s'étaient stabilisés à l'époque du dénombrement.

On n'a pas estimé les conséquences statistiques des évènements évoqués ci-dessus (sècheresse, pluie, surpeuplement par rapport à la période de certaines zones de pâturage), mais il est évident que l'étendue de la sècheresse a eu une influence sur la distribution de la population nomade et sur les catégories de population (sédentaire et nomade). Le chiffre global de la population ne semble pas avoir été faussé, car d'un côté, le personnel enquêteur a fait un bon travail et de l'autre côté, la sècheresse étant généralisée, le nombre de personnes parties à la recherche d'eau dans les pays limitrophes semble avoir été petit.

c) Publicité

Parmi les 22 pays qui ont pris part au Programme Africain de Recensements, la Somalie a été le premier à bénéficier d'un projet en matière de publicité sur le recensement, financé par le FNUAP. Le comité de publicité a été animé par le Ministère de l'Information avec la collaboration d'un conseiller des Nations Unies.

Un des principaux objectifs de la campagne de sensibilisation de la population était de toucher les nomades qui avaient appris pendant la colonisation à se méfier des recensements. Il fallait prendre

en considération les souvenirs laissés par les taxations, les confiscations de bétail et les réquisitions de chameaux pour constituer les corps expéditionnaires.

Un des facteurs qui a favorisé la diffusion de la publicité a été le fait que le Somali est une langue parlée dans tout le pays, son institution en tant que langue nationale date de 1972. En plus des réunions et des tournées d'information, tous les médias ont été utilisés, mais étant donné le grand pourcentage d'illettrés, un effort particulier a été fait dans les domaines de l'audio-visuel et de la radio.

Les contacts directs avec la population et la diffusion des supports publicitaires ont été le fait des comités locaux du recensement, des comités des Campagnes du Développement Rural et des comités politiques. Les centres d'orientation qui existent dans tous les "villages" ou quartiers qui composent une ville somali, et aussi en milieu rural ont contribué à toucher les jeunes, mais surtout les femmes.

Pour donner une idée de l'amplitude de la publicité, de l'intérêt qu'elle a éveillé parmi la population et des efforts déployés par les responsables, on décrit quelques aspects :

Trois campagnes d'affichage ont été lancées. La première a eu lieu dans les centres urbains et a reçu une très grande audience, car c'était la première fois qu'on voyait dans le pays des affiches. Elles sont devenues rapidement des pièces de collection, ce qui a nui quelque peu à la diffusion de l'information. Les deux campagnes suivantes ont touché toutes les catégories de la population.

Des compositions poétiques sur le recensement ont été écrites par des ministres et des fonctionnaires et largement diffusées par la radio quelquefois sous la forme de chansons. A l'époque on pouvait estimer à 1 million le nombre d'auditeurs.

Des entretiens à la radio avec le Chef de l'Etat ont contribué à donner au recensement une audience nationale. D'autres entretiens se sont suivis avec les ministres et hauts fonctionnaires sur la participation de leurs ministères aux opérations.

Un film en version somali et anglaise a été tourné dans les différentes régions simulant les opérations de recensement. Trois équipes ont été chargées de le diffuser dans les zones rurales et parmi les

nomades. On avait prévu l'équipement nécessaire à la projection avec la lumière du jour. Les populations ont beaucoup apprécié ce genre de spectacle et souvent réclamaient plusieurs projections à la suite. Pour assurer une certaine uniformité dans les explications sur le recensement données par les équipes de projection, on a enregistré des chansons et messages publicitaires qui étaient émis avant ou après le film. Les centres urbains étaient équipés avec des appareils de projection et le film a pu passer souvent dans les salles de cinéma.

Pour parachever l'audience nationale de la publicité, la campagne d'alphabétisation a inclu dans ses thèmes le recensement. Ainsi on trouve dans les livres scolaires des textes où l'on rassure la population sur les intentions du Gouvernement, et ce que la population peut attendre de l'emploi des résultats du recensement dans le domaine du développement socio-économique. Le recensement du cheptel a été traité sous tous les aspects et avec beaucoup d'insistance, aussi bien dans les livres scolaires que pendant les classes.

5.) Exploitation et traitement des données

Comme pour tous les recensements réalisés dans le cadre du Programme Africain de Recensements on a choisi le traitement informatique des données. Le pays ne possédait pas de centre de calcul et on a dû en monter un de toutes pièces pour les besoins du recensement. Cela a rencontré naturellement certaines difficultés qui ont contribué à retarder les opérations pendant deux ans. Tous les ateliers (transcription, enregistrement, traitement) ont été installés dans le Département Central de la Statistique.

Actuellement la transcription est terminée. Les informations sur 27 districts parmi 78 ont été saisies sur diskette et converties ensuite sur bande. Les erreurs relatives à l'enregistrement ont été corrigées pour 4 districts parmi les 27 cités. Par la suite, il est prévu la rédaction d'un programme pour procéder à la correction automatique des données. Actuellement on attend un expert informaticien et la sortie des tableaux est attendue pour la fin de 1980.

a) Transcription

Après le stockage des questionnaires à Mogadiscio, on a procédé au collationnement des dossiers pour vérifier si toutes les zones de dénombrement avaient été couvertes.

La feuille de ménage ne comportait pas d'espace pour un chiffrage direct. Parmi les 650 000 dossiers, 250 000 se rapportent à la population sédentaire et les restants 400 000 à la population nomade. Le personnel employé était déjà familiarisé avec ces documents, car on l'a recruté parmi les enquêteurs. Ils ont suivi une formation de deux mois, et un manuel a été rédigé à leur intention. L'équipe a travaillé de 7 à 14 heures, 6 jours par semaine, et après les heures de service de 16 à 19h, 5 jours par semaine, soit environ 45,5 heures par personne. Le travail total a nécessité 240 hommes-mois. Les contrôles effectués ont révélé par la suite que la qualité du travail s'est rapidement améliorée après les 2 premiers mois.

b) Saisie et traitement

Les opérateurs et programmeurs ont été recrutés après un test d'aptitude et formés pendant un mois. Les 20 opérateurs ont été répartis en deux groupes utilisant chacun 10 machines enregistreuses sur diskettes. Les équipes sous la surveillance du contrôleur, travaillent 6 heures par jour. Les contrôles pendant les premiers mois ont été exhaustifs et ensuite on a contrôlé 10 % des dossiers.

C - QUESTIONNAIRE ET DEFINITIONS

1.) Forme et conception du questionnaire

Le questionnaire a été écrit en langue somali. Une traduction à partir de l'anglais est donnée en annexe. Il s'agit d'un questionnaire collectif ou feuille de ménage, où on n'a pas intégré la codification. La mise au point a été faite avec la collaboration des ministères, futurs utilisateurs des résultats du recensement.

Trois types de questionnaires ont été employés : un contenant seize questions pour la population sédentaire urbaine et rurale ;

un deuxième, composé de dix questions utilisé pour la population nomade ; finalement, les ménages collectifs ont été recensés à l'aide d'un questionnaire de douze questions.

A l'exception de la profession et du type d'établissement industriel (lieu de travail) toutes les questions posées sont fermées, c'est-à-dire que le recensé avait le choix parmi quelques réponses préétablies. L'agent recenseur cochant la case correspondante.

Le questionnaire long contient les questions suivantes :

1. Nom
2. Parenté avec le Chef de ménage
3. Sexe
4. Age
5. Lieu de naissance
6. Résidence habituelle
7. Aptitude à lire et à écrire
a) somali b) arabe c) anglais ou italien
8. Fréquentation scolaire
(niveau d'instruction atteint)
9. Etat matrimonial
10. Fécondité (seulement pour les populations sédentaires)
a) enfants nés vivants b) enfants encore en vie
c) naissances pendant les 12 derniers mois
11. Activité économique pour les + de 10 ans
(période de référence : dernier mois) (population sédentaire)
12. Situation dans la profession (population sédentaire)
13. Occupation (question ouverte) (population sédentaire)
14. Lieu de travail (établis. industriel)
(question ouverte) (population sédentaire)
15. Décès dans le ménage pendant les 12 derniers mois (population sédentaire)
16. Catégorie et nombre d'animaux appartenant au ménage :
a) chameaux - 1. sexe 2. âge
b) bétail
c) moutons et chèvres

Le questionnaire pour la population nomade est précédé par quatre questions filtres qui assurent que le ménage est effectivement nomade, le classifie selon trois sous-ensembles mutuellement exclusifs

et évitent les doubles comptes et les omissions.

La stratification des ménages est fondée sur le type d'animaux :

1. Ménages possédant du gros bétail seul ou avec d'autres types d'animaux
2. Ménages possédant des moutons et/ou chèvres avec ou sans chameaux, mais ne possédant pas de gros bétail.
3. Ménages possédant seulement des chameaux

Les questions sur la fécondité (n° 10) et la mortalité (n° 15) n'ont pas été posées en milieu nomade. La méthodologie adoptée obligeait à y renoncer, car le dénombrement des membres du ménage se faisait par l'intermédiaire de la ou les personnes menant le cheptel à l'abreuvoir. Les femmes étaient rarement présentes.

2.) Définitions principales

La division administrative en Somalie est fondée sur les districts qui composent les régions. Le village et a fortiori les hameaux ne sont pas pris en considération.

Les unités de dénombrement sont les zones de dénombrement groupées en districts qui correspondent aux unités administratives de même nom. Le découpage en zones de dénombrement n'a pas isolé les villages, ainsi le district est la plus petite unité pour laquelle on peut avoir l'analyse des résultats.

Pour les besoins du recensement, la population a été divisée en sédentaire couvrant les secteurs urbain et rural, et nomade. Les unités statistiques prises en considération sont l'individu et le ménage accessoirement les animaux avec les caractéristiques âge et sexe, pour les chameaux. Aucune question relative au logement n'a été posée.

Le secteur rural est défini par opposition au secteur urbain d'un côté et aux zones nomades de l'autre. Il s'agit de tout site habité par une population sédentaire et qui n'a pas le statut administratif de ville.

Secteur urbain - L'expression "ville" est employée dans le sens de centre urbain. En particulier tous les chefs lieux de district possèdent par définition le statut de centre urbain indépendamment de la taille et du mode d'activité de la population. Ainsi on peut trouver des villes dont la population peut aller de quelques centaines d'habitants jusqu'à quelques milliers. Mogadiscio a une population estimée à 450 000 habitants qui représente deux tiers de la population urbaine et 11 % de la population globale.

Ménages sédentaires - Ceux vivant dans le secteur urbain ou rural dont la principale occupation n'est pas l'élevage, même si le ménage possède des animaux.

Ménages collectifs - Cette catégorie correspond en fait à la population comptée à part, c'est-à-dire habitant dans les hôpitaux, hôtels, écoles, casernes, prisons etc. Les personnes sans abri ont été recensées à part.

Ménages nomades - Ceux possédant ou ne possédant pas d'animaux, mais dont la principale occupation est l'élevage. Les nomades ne vivent que par groupes de 2 ou 3 ménages et ils ne se confondent pas avec les populations des villes ou villages.

Semi-nomades ou travailleurs saisonniers - Ils constituent une catégorie de population qui se trouve distribuée selon les deux définitions précédentes. Il s'est avéré pendant les tests très difficile de la saisir en tant que telle.

Population résidente - Aucune période de référence n'a été utilisée pour distinguer des sous-catégories.

Population présente - Est l'ensemble des personnes recensées dans les lieux où elles se trouvaient le jour du recensement.

Le plan de tabulation prend seulement en considération la population présente. En ce qui concerne la population nomade et étant donné les conditions climatiques pendant l'époque censitaire ,

l'analyse doit envisager avec prudence l'emploi de la population présente.

Activité - On distingue à partir de 10 ans les inactifs et les actifs où les aides familiaux ont été comptés. Cependant les "femmes au foyer" apparaissent dans le groupe des inactifs.

La nomenclature par branche d'activité adoptée correspond à celle conseillée par les Nations Unies.

D - PUBLICATION ET TABULATION

1.) Publication

Les résultats provisoires globaux par région ont été compilés à partir des tableaux récapitulatifs des feuilles de ménage. Le gouvernement n'a pas encore officialisé les résultats.

Etant donné le retard vérifié dans le traitement informatique des données, il n'existe pas encore un plan précis de publication. Cependant on peut se faire une idée des volumes à publier en consultant ci-dessous le plan des tabulations.

2.) Tabulations

Il s'agit d'un plan provisoire établi en Mai 1977, qui, naturellement est appelé à être modifié en fonction de :

- a) l'évaluation de la qualité des données à déterminer pendant la phase initiale du traitement
- b) l'avis de l'expert analyste déjà en poste
- c) discussions qu'il aura avec les services utilisateurs des données pour établir une échelle de priorités

Il est prévu que les premiers tableaux à sortir seront les suivants : 1, 3-5, 7-10, 14 et 30. Les variables des tableaux 2, 13 et 14 peuvent être exploitées manuellement. Parmi les 28 autres, 9 n'ont encore fait l'objet d'aucun programme de traitement : 8 pour les caractéristiques économiques, un pour l'état

matrimonial. Les réponses à ces variables justifient cependant la confection de ces programmes.

Plan provisoire des tabulations (révisé en Mai 1977)

1. Population globale par sexe et selon les divisions géographiques suivantes : Pays, 16 régions, 78 districts (urbain/rural ; nomades).
2. Distribution des districts par taille :
 - pays
 - régions
 - classement des districts nombre de districts
 - 100 000 ou plus
 - 50 000 - 99 999
 - 20 000 - 49 999
 - 10 000 - 19 999
 - 5 000 - 9 999
3. Population par ménages selon la dimension du ménage.
 - répartition géographique
 - a) pays
 - b) région et district (urbain/rural ; nomades)
 - classement des ménages: ensemble, 1, 2, 3...10 ou plus
4. Population par année d'âge et sexe selon :
 - pays, région, district (urbain/rural ; nomades)
 - groupes d'âge : tous les âges: jusqu'à 1 an, 2, 3... 90 ans et plus.
 - âge inconnu
5. Population par groupes quinquennaux et sexe selon les mêmes divisions géographiques (voir point 4).
6. Classification par âges selon le statut matrimonial et le sexe.
 - répartition géographique :
 - a) pays
 - b) région et district (urbain/rural ; nomades)
 - classification par âges : 0-14, 15-19, 20-24 etc 65 et plus, âge inconnu
 - classification par statut matrimonial : célibataires, mariés, veufs, divorcés et séparés, inconnu.
7. Population féminine âgée de 14 ans et plus selon l'âge et le nombre d'enfants nés vivants.
 - répartition géographique : pays (urbain/rural), région .

- âges : ensemble, 14-19, 20-24, etc 65 et plus, inconnu
 - enfants : 0, 1, 2, ... 10 et plus
8. Population féminine âgée de 14 ans et plus selon l'âge et le nombre d'enfants encore en vie.
(répartition géographique, âge et nombre d'enfants comme pour le point 7).
9. Naissances vivantes pendant les 12 derniers mois selon l'âge de la mère et le sexe de l'enfant.
- population féminine âgée de 14 ans et plus selon l'âge de la mère et le sexe des enfants
 - âge : ensemble, 14-19, 20-24, ... 45-49, inconnu
10. Nombre de décès durant les 12 derniers mois selon le sexe et l'âge.
- âge : jusqu'à 1 an, 1-4, 5-9, ... 90 et plus, inconnu, ensemble
 - sexe : masculin, féminin, inconnu
11. 1) Population née en Somalie selon le district de naissance, l'âge et le sexe.
- répartition géographique : a) pays
b) district
 - classification par âges : ensemble, 0-4, 5-14, 15-24 ... 55-64, 65 et plus, inconnu
- 2) Population née à l'étranger selon le pays de naissance, le sexe et la répartition géographique.
12. Population par âge selon le sexe et le lieu de résidence habituelle. (région, district : urbain/rural).
- âge : ensemble, 0-14, 15-49, 50-64, 65 et plus, inconnu
13. Liste des villages par district, localisation et distance de la capitale du district, ainsi que nombre estimé des ménages.
14. Liste des points d'eau par localisation géographique et distance à la capitale du district selon le degré d'importance et le nombre estimé des ménages utilisant ce point d'eau par jour et la distance parcourue à pied jusqu'au village le plus proche.
15. Population active selon la profession, l'âge et le sexe et par division administrative : pays, région, district (rural/urbain).
- situation dans la profession : ensemble, employeurs, travailleurs à leur propre compte, employés, travailleurs familiaux non rémunérés
 - classification par âges : ensemble, 10-14, 15-29, 30-49, 50-64, 65 et plus, inconnu

16. Population active par branche d'industrie selon l'âge et le sexe.
 - répartition géographique
 - a) pays
 - b) région
 - c) district (rural/urbain)
 - classification par âges: 10-14, 15-29, 30-49, 50-64, 65 et plus, ensemble, inconnu
 - classification des industries (branches)

17. Population active par activité selon l'âge et le sexe.
 - répartition géographique : pays, région, district (urbain/rural)
 - classification par âges : ensemble, 10-14, 15-29, 30-49, 50-64, 65 et plus, inconnu
 - activité

18. Population active par profession selon les branches de l'industrie et le sexe.

19. Population active par profession selon l'occupation et le sexe.

20. Population active par branches industrielles selon les principales occupations et le sexe.

21. Population inactive par âge et sexe :
 - classification : population totale inactive; cherchant du travail, ne cherchant pas du travail, ménagère, étudiant, trop âgé, incapable, infirme, etc.
vivant de rentes, d'économies, d'aumones
autres ; ne savent pas, non précisé
 - âges : 10-14, 15-29, 30-49, 50-64, 65 et plus, inconnu, ensemble

22. Population active par grands types d'activité, niveau d'études, âge et sexe.
 - répartition géographique : pays, région, district (urbain/rural)
 - âges : jusqu'à 15 ans, 15-29, 30-49, 50 et plus, inconnu, ensemble

23. Population de 10 ans et plus par aptitude à lire et à écrire selon l'âge et le sexe.
 - répartition géographique : pays, région, district (urbain/rural)
 - aptitude à lire et à écrire : ensemble, le somali, l'arabe, l'anglais, l'italien, autres

24. Niveau d'études selon l'âge et le sexe.
- répartition géographique : pays, région, district (urbain/rural)
 - niveau d'études : ensemble, primaire, intermédiaire, secondaire, supérieur, non précisé
 - âges : 0-14, 15-19, 20-24, 25-34, 35-49, 50 et plus, inconnu
25. Distribution des ménages selon la dimension du ménage et la taille du troupeau.
- répartition géographique : pays, région, district (urbain/rural)
 - taille du cheptel : jusqu'à 10, 10-19, 20-39, 40-59, 60-79, 80-99, 100-149, 150-199, 200-299, 300-499, 500 et plus, inconnu, ensemble
 - dimension des ménages : 1, 2, 3 ... 10 et plus, inconnu, ensemble
26. Distribution des ménages selon la dimension du ménage et la taille du troupeau de moutons.
- répartition géographique : pays, région, district (urbain/rural ; nomades)
 - taille du troupeau : jusqu'à 10, 10-19, 20-39, 40-59, 60-79, 80-99, 100-150, 150-199, 200-299, 300-499, 500 et plus, ensemble
 - dimension des ménages : 1, 2, 3, ... 10 et plus, ensemble
27. Distribution des ménages selon la dimension du ménage et la taille du troupeau de chameaux.
- répartition géographique : pays, région, district (urbain/rural ; nomades)
 - taille du troupeau : 1, 2, 3, 4, 5-9, 10-19, 20-29, 30-49, 50 et plus, ensemble
 - dimension du ménage : 1, 2, 3, ... 10 et plus, ensemble
28. Distribution des ménages selon la dimension du ménage et le nombre de bétail.
- répartition géographique : pays, région, district (urbain/rural ; nomades)
 - nombre de bétail : jusqu'à 1, 5-9, 10-19, 20-49, 50-99, 100 et plus, ensemble
 - dimension du ménage : 1, 2, 3, ... 10 et plus, ensemble
29. Distribution des ménages selon la dimension du ménage et la taille du troupeau de chèvres.
- répartition géographique : idem point 25
 - taille du troupeau : idem point 25
 - dimension du ménage : idem point 25

30. Répartition du cheptel par genre d'animal, selon les groupes d'âges et le sexe.

- répartition géographique : pays, région, district, (urbain/rural ; nomades)
- âges : ensemble ; chameaux jusqu'à 4 ans, chameaux de 4 ans et plus; bétail jusqu'à 2 ans, et 2 ans et plus ; moutons ; chèvres

31. Répartition des ménages par types d'animaux.

- répartition géographique : pays, région, district, (urbain/rural ; nomades)
- combinaison des animaux : chameaux ; bétail; moutons ; chèvres ; chameaux/bétail ; chameaux/moutons/chèvres ; bétail/moutons/chèvres ; chameaux/bétail/moutons/chèvres; etc

Notes :

- 1) Les tableaux 2, 13 et 14 peuvent être exploités manuellement.
- 2) Tableau 6. Statut matrimonial. Ce tableau doit être révisé. Il y a des doutes quant à la qualité des données. Si ces doutes se vérifiaient, une classification : non mariés et mariés devrait suffire.
- 3) Tableaux 15-22. Les tableaux d'activité économique doivent être revus, car il est à craindre que la qualité des données ne justifie pas une tabulation aussi détaillée.
- 4) Tableaux 15-31. Tableaux de cheptel. Les classifications de la taille des troupeaux possédés par les ménages doivent éventuellement être revues.
- 5) Si on devait donner la priorité à certains tableaux dans le Plan de Tabulation, les tableaux 1, 3-5, 7-10, 14 et 30 seraient à considérer comme prioritaires.

E - EVALUATION

1.) Enquête post-censitaire de couverture

Une enquête de ce type était prévue. Les objectifs étaient d'évaluer le taux de couverture du recensement selon les effectifs et le sexe et de déterminer la fécondité et la mortalité infantile et juvénile.

L'enquête n'a pas été réalisée pour plusieurs raisons :

- la sécheresse continuant, les mouvements de population se sont amplifiés,

- la perte du cheptel a provoqué des changements dans le type de population. Beaucoup de nomades se sont trouvés sans bétail et ont pris d'autres occupations.

- la majorité du personnel avait été sur le terrain depuis trois ans et beaucoup sont rentrés à leur domicile après le dénombrement ; d'autres avaient été affectés à des tâches prioritaires pour faire face aux problèmes posés par la sécheresse.

2.) Qualité des données. Evaluations indirectes

a) Appréciation de la qualité des renseignements sur un district. Dans la mesure des programmes informatiques disponibles, on a traité les données d'un district choisi parmi les 4 districts qui ont été mis sur bande. Les résultats sont relatifs à 1 524 ménages composés de 6 705 personnes sédentaires et nomades. Le choix de ce district n'obéit à aucun critère. Les agents recenseurs qui y ont travaillé ne se distinguaient pas de ceux d'autres districts. Ce district n'a pas été très affecté par la sécheresse. Il s'agit d'une région déjà particulièrement sèche. Les données relatives aux caractéristiques économiques n'ont pas été analysées, car il n'y a pas encore de programmes pour la tabulation de ces variables.

D'une façon générale, le niveau de collecte est satisfaisant, étant donné les difficultés rencontrées.

En ce qui concerne le secteur nomade, la qualité de l'enregistrement est assez élevée et sera difficilement améliorée dans l'avenir, compte tenu des conditions très dures et de l'infrastructure requise pour opérer dans les zones de nomadisme.

Par rapport à la population sédentaire, la qualité de l'enregistrement est en relation avec le niveau d'instruction des agents recenseurs. L'enregistrement est bon dans les zones urbaines, là où instituteurs, étudiants et fonctionnaires constituaient la majorité des agents recenseurs. Dans les zones rurales, le niveau d'instruction du personnel enquêteur n'était pas particulièrement élevé et la col-

lecte en a souffert.

Les erreurs les plus fréquentes sont celles qui ont pour origine les enregistrements effectués à la mauvaise place sur la feuille de ménage. Selon les questions posées on peut avoir l'appréciation générale suivante :

1. Nom - bien enregistré mais on a remarqué que cela prenait trop de temps.
2. Parenté avec le chef de ménage - l'identification du chef de ménage a été facilitée car le concept existe en langue somali. Cependant, à part les épouses et les maris, les liens de parenté ont été mal définis. On constate une grande proportion sous la rubrique "autres". Pendant le traitement on perdra de cette façon une source pour contrôler la cohérence des données par rapport à un ménage donné. La dimension du ménage est de 3,6 personnes. Les moyennes par zones sont : urbaine 3,6 ; rurale 3,9 ; nomade 3,7.
3. Sexe - quelquefois on trouve des cases vides, mais le nom permet de définir le sexe.
4. Age - il s'agit d'un problème bien connu, les informations ne sont pas contrôlables. La proportion des "âge inconnu" est de 0,4 %. On remarque une préférence pour les âges terminés par 0, 5 et 2. On estime pour ce district que 90 % de l'information a été collectée directement de la personne concernée ou en sa présence (enfants). Les âges inférieurs à 10 ans sont les seuls cas où on peut faire une confiance relative aux données.
5. Lieu de naissance - on dit que les réponses selon les districts, on les considère plausibles.
6. Lieu de résidence habituelle - ici aussi le niveau du district a été le seul considéré. On remarque l'absence de période de référence.

Ce sont des questions importantes, étant donné la sécheresse. Les résultats de ce district en sont peu influencés, le nombre de personnes venant des zones affectées est négligeable. Nés dans le district : 75,4 % ; nés dans la région : 80,5 % ; nés en Somalie : 95 % ; les 5 %

restant sont nés en Ethiopie. Ceux ayant leur résidence habituelle dans le district sont 93 % ; dans la région 94 %, le reste habitant les régions limitrophes.

7. Aptitude à lire et à écrire.
8. Niveau d'instruction atteint - il s'agit des questions auxquelles on a le mieux répondu. Seulement 13,5 % des personnes âgées de 10 ans et plus ont fréquenté ou fréquentent une école. La proportion est la plus élevée dans les groupes d'âges 10-14 et 15-19 ans. Selon le sexe, pour chaque 1 000 individus du sexe masculin, seulement 636 femmes ont fréquenté ou fréquentent une école primaire, 159 une école de niveau intermédiaire, 200 une école du secondaire.
9. Situation matrimoniale - l'interprétation de cette question a posé des problèmes pendant le dénombrement. Il a fallu faire comprendre qu'il s'agissait de la situation actuelle car les recensés avaient tendance à se déclarer en même temps divorcés et mariés ou veufs et remariés.
10. Fécondité - on attend l'exploitation, mais il semble que les données recueillies soient plausibles. L'erreur la plus fréquente consistait à poser les questions aux individus du sexe masculin. On a commencé à redresser les réponses depuis la transcription et la saisie, mais ces erreurs peuvent très bien faire l'objet d'un redressement automatique pendant le traitement informatique.
11. Mortalité - les données sont mauvaises. Parmi une population de 6 705 personnes, on a enregistré 14 décès. On ne sait pas très bien si les agents recenseurs n'ont pas posé la question ou si les gens ont évité d'y répondre. Il se peut que ces deux attitudes soient en corrélation.
- 12., 13., 14., et 15. Questions sur l'activité économique - la collecte est satisfaisante. L'erreur fréquente a consisté dans un mauvais cochage des cases. Cependant on peut très bien redresser les données car la question 12 "Situation dans la profession" permet de le faire. Par rapport à l'occupation, une large proportion de femmes n'a pas donné beaucoup d'indications pour décrire le type de travail des

époux surtout en ce qui concerne les travailleurs de l'industrie.

16. Données sur le stock d'animaux - sont sujettes à caution et on ne pourra pas les contrôler car le cheptel a été très affecté par la sècheresse. La moyenne d'animaux élevés par habitant est de 8. Si on considère que le district n'a pas été affecté par la sècheresse, il s'agit d'une moyenne en absence de sècheresse. Dans les zones urbaines 39 % de la population possèdent des animaux et la moyenne d'animaux par ménage est de 17.

Dans les zones rurales 65 % des ménages font de l'élevage avec 19 têtes par ménage. Parmi la population nomade 98,4 % possèdent des animaux avec une moyenne de 107 animaux par ménage. La proportion de nomades sans animaux et la composition du cheptel (60 % chèvres, 30 % chameaux, 10 % bétail) confirment que ce district a été peu touché par la sècheresse.

b) Evaluation globale du recensement à l'aide des données démographiques existantes

On peut comparer les résultats du recensement aux recensements régionaux réalisés avant l'indépendance :

Recensement dans la Somalie du Sud :

1953 1 263 584 (proje tée pour Février 1975 = 2 203 536)

1975 2 684 824 (résultat selon le recensement de 1975)

Selon les enquêtes effectuées dans cette région, le taux annuel estimé de l'accroissement naturel de la population entre 1953 et 1975 est de 25,6 %. Avec ce taux on obtient une projection de 22 % inférieure aux résultats de 1975. Ceci semble prouver une sous-estimation du recensement de 1953. Cependant on a observé depuis l'indépendance (1960) un déplacement (que l'on n'a pas pu mesurer) de la population depuis le Nord vers le Sud. Il est possible que la différence entre les résultats de la projection pour 1975 et les résultats du recensement de 1975 soit justifiée par ces migrations.

Pour la Somalie du Nord, le seul recensement réalisé montre une population de 600 000 personnes en 1960. D'après les enquêtes effectuées dans la région, on peut estimer le taux annuel d'accroissement naturel de 22 %, ce qui donne une population proje tée pour 1975 de 831 600 personnes. Si on compare avec le recensement de 1975 : 874 936 personnes en se

rappelant les mouvements de population qui sont intervenus depuis, on remarque que le recensement de 1960 sous-estime la population de l'ancien protectorat britannique en Somalie.

Ces appréciations, les seules que l'on peut faire dans l'état actuel des travaux, ont une valeur purement indicative. Il faut attendre peut-être jusqu'à la moitié de 1980 pour avoir une évaluation correcte du recensement.

A N N E X E

- Recensement de la population et du cheptel, 1975.

. Questionnaire collectif : traduction en français du questionnaire rédigé en langue Somali.

Emblème National

République Démocrate de Somalie

Recensement de la Population et du Cheptel
1975

Zone de dénombrement N°
Immeuble / Maison N°
Ménage N°
Nom de la ville/du village/du point d'eau
Nom de la région/ds la localité

TABLEAU GENERAL POUR LE MENAGE OU LE POINT D'EAU

Nom de l'agent recenseur Nom du Superviseur

Ménage N°	Nombre de personnes		Ensemble des 2 sexes	Ne rien inscrire ici
	Masculin	Féminin		

Signé _____
Le Superviseur

_____ Date

République Démocrate de Somalie
Recensement de la Population et du Cheptel
1975

Région	District	Village	Point d'eau

1.) N° de la zone de Dénombrement
2.) Nom de la zone de Dénombrement
3.) Date

TABLEAU GENERAL DU MENAGE

Nom de l'Agent Recenseur Nom du Superviseur

N° de série du ménage dénombré	Nombre de pers. dénombrés			Nombre de cheptel élevé par ce ménage			
	Masc.	Fém.	Les 2 sexes	Type	Masc.	Fém.	Les 2 sexes
				Chamaux Bétail Moutons Chèvres			

Contrôlé et approuvé

Signé: _____
Le Superviseur

_____ Date

II. Combien de ménages élèvent ce cheptel Numéro des ménages

III. Procédure de filtrage:

1.) D'où avez vous amené le cheptel que vous abreuvez?

Ville Si ville, terminez l'interview
Village Si village, terminez l'interview
 Si autre, posez la question 2.)

2.) Type d'animaux abréuvé par l'interrogé:

Bétail <input type="checkbox"/>	Chamaux <input type="checkbox"/>	Moutons et chèvres <input type="checkbox"/>
Si bétail, posez les questions de la partie "B"	Si chamaux, demandez: Est-ce que votre ménage élève du bétail?	Si moutons/chèvres, demandez: Est-ce que votre ménage élève du bétail et/ou des chamaux?
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, posez les quest. 3 et IV et terminez l'interv. la partie "B"	Si non posez quest.3 et IV, continuez avec la partie "B"	Si oui posez les quest. 3 et IV et terminez l'inter. avec partie B

3.) Est-ce que ces animaux ont été abrévés hier, avant-hier, etc.....
Posez cette question seulement à partir du 2ème jour (compris) au 14ème jour (compris) de l'enquête.

oui Si oui, posez quest.IV et terminez l'interview
 non Si non, posez quest. IV et continuez avec la partie "B"

IV. Intervalle entre les abreuvements:

Il y a combien de jours que ces animaux ont été abrévés? jours

1.

2.

4.

5.

Nom complet	Lien de Parenté par rapport au Chef du Ménage	Sexe	Age	Lieu de naissance
Inscrire les noms complets	Inscrire le lien de parenté par rapport au chef du ménage	Inscrire Masculin ou Féminin	Quel était votre age (en années complètes) lors du dernier annivers.	
01 Nom: _____ Prénoms: _____ Autres noms: _____	1. <input type="checkbox"/> Chef du Ménage	1. <input type="checkbox"/> Masc. 2. <input type="checkbox"/> Fém.	<input type="checkbox"/>	1.Ville/village 2.District 3.Région
02 Nom: _____ Prénoms: _____ Autres noms: _____	2. <input type="checkbox"/> Mari/Femme 3. <input type="checkbox"/> Fils/Fille 4. <input type="checkbox"/> Autres	1. <input type="checkbox"/> Masc. 2. <input type="checkbox"/> Fém.	<input type="checkbox"/>	1.Ville/Village 2.District 3.Région
03 Nom: _____ Prénoms: _____ Autres noms: _____	2. <input type="checkbox"/> Mari/Femme 3. <input type="checkbox"/> Fils/Fille 4. <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Masc. <input type="checkbox"/> Fém.	<input type="checkbox"/>	1.Ville/Village 2.District 3.Région
04 etc.				
05 etc.				
06 etc.				

Lieu de Résidence habituel

Aptitude à lire ou à écrire

Inscrire si oui ou non capable de lire ou écrire dans une langue

1. Ville/Village/Localité

oui

Si oui, en quel langue

2. District

non

1. Somali

3. Région

2. Arabe

3. Italien/Anglais

1. Ville/Village/Localité

oui

Si oui, en quel langue

2. District

non

1. Somali

3. Région

2. Arabe

3. Italien/Anglais

etc.

etc.

etc.

Fréquentation scolaire

Répondre si oui ou non il y a (eu) fréquentation scolaire	Inscrire le niveau d'études atteint:
<p>1. <input type="checkbox"/> jamais 4. <input type="checkbox"/> le jour</p> <p>2. <input type="checkbox"/> dans le passée 5. <input type="checkbox"/> le soir</p> <p>3. <input type="checkbox"/> actuellement</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> Ecole coranique</p> <p>2. <input type="checkbox"/> Ecole primaire</p> <p>3. <input type="checkbox"/> degré intermédiaire</p> <p>4. <input type="checkbox"/> études secondaires</p> <p>5. <input type="checkbox"/> autres (specifier)</p>
<p>1. <input type="checkbox"/> jamais 4. <input type="checkbox"/> le jour</p> <p>2. <input type="checkbox"/> dans le passée 5. <input type="checkbox"/> le soir</p> <p>3. <input type="checkbox"/> actuellement</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> Ecole coranique</p> <p>2. <input type="checkbox"/> Ecole primaire</p> <p>3. <input type="checkbox"/> degré intermédiaire</p> <p>4. <input type="checkbox"/> études secondaires</p> <p>5. <input type="checkbox"/> autres (à spécifier)</p>
<p>etc.</p>	
<p>etc.</p>	

9.

10.

Statut matrimonial

Remplir si	A Inscrire le nombre d'enfants nés vi- vants:	B Inscrire le nombre d'enfants encore en vie	C Inscrire le nombre d'enfants nés de- puis la dernière fête CIBALAOXA
1. <input type="checkbox"/> jamais marié 2. <input type="checkbox"/> marié 3. <input type="checkbox"/> séparé/ divorcé 4. <input type="checkbox"/> veuf/ve	Masc. <input type="checkbox"/> Fém. <input type="checkbox"/> Total <input type="checkbox"/>	Masc. <input type="checkbox"/> Fém. <input type="checkbox"/> Total <input type="checkbox"/>	Masc. <input type="checkbox"/> Fém. <input type="checkbox"/> Total <input type="checkbox"/>
1. <input type="checkbox"/> jamais marié 2. <input type="checkbox"/> marié 3. <input type="checkbox"/> séparé/ divorcé 4. <input type="checkbox"/> veuf/ve	Masc. <input type="checkbox"/> Fém. <input type="checkbox"/> Total <input type="checkbox"/>	Masc. <input type="checkbox"/> Fém. <input type="checkbox"/> Total <input type="checkbox"/>	Masc. <input type="checkbox"/> Fém. <input type="checkbox"/> Total <input type="checkbox"/>
etc.			
etc.			

Persönnes ägées de 10 ans et plus

11.

Activité économique

12.

Situation d'activité

Répondre par Oui ou Non si employé durant la semaine commençant le 7.1.1975		Demandez: (Si réponse à question 11: Oui) "Travaillez-vous"	
<input type="checkbox"/> non	Si réponse non, donner les raisons	Si oui, indiquer s'il travaille	
<input type="checkbox"/> oui	1. n'a pas pu trouver du travail <input type="checkbox"/> 2. ménagère <input type="checkbox"/> 3. étudiant <input type="checkbox"/> 4. trop âgé <input type="checkbox"/> 5. autres (spécif.) <input type="checkbox"/>	1. à son propre compte <input type="checkbox"/> 2. comme employé chez d'autres <input type="checkbox"/> 3. pour sa famille <input type="checkbox"/>	
etc.			
etc.			
etc.			

Occupation		Industrie							
Décrire le genre de travail que la personne effectue	Code	Nom de l'Etablissement où la personne travaille	Code	Inscrire le nombre de décès dans le ménage depuis 1974 IID (*)					
				N° série	Age	Masc.	Fém.		
				1.					
				2.					
				3.					
								Total <input type="checkbox"/>	
				16.					
				Indiquer le type d'animaux que le ménage élève					
				N° série	Type d'animal	Age	Sexe		
							Masc.	Fém.	TOTAL
				1. Chameaux		inf. à 4 ans			
						4 a. et plus			
				2. Bétail		inf. à 2 ans			
						2 a. et plus			
				3. Moutons					
				4. Chèvres					